



Lettre ouverte

En lutte pour un service public de l'enfance de qualité !

2, av. Youri Gagarine
94400 Vitry-sur-Seine
01 46 82 83 56
territoriauxcgtvitry@hotmail.com

Vitry sur seine, le 18 mai 2017

Madame Isabelle OUGIER
Conseillère municipale en charge des centres de
loisirs

Monsieur Philippe BEYSSI
Adjoint au Maire en charge du personnel

Copie à :

Monsieur Serge GRAU
Direction général adjoint des services
Monsieur Stéphane BIECHY
Directeur de la DSSE

Objet : groupe de travail horaire/ organisation du temps de travail des CLM

Madame la Conseillère municipale,
Monsieur l'adjoint au Maire,

En date du 26 avril 2017, le groupe de travail a clôturé ses travaux concernant l'étude en terme de besoins de vacances sur les propositions des grilles horaires sur la base des 35 heures ainsi que concernant l'organisation des temps de pause et la question du temps non compté effectué par les animateurs.

Lors de l'Assemblée Générale des animateurs des Centres de Loisirs Maternels du 15 mai dernier, notre syndicat, avec la délégation, a restitué les réflexions du groupe de travail. Ils demandent que leurs revendications, portées au cours de l'action du 16 novembre 2016, soient enfin prises en compte.

En conséquence, dans un souci de voir améliorer leurs conditions de travail et de pouvoir assurer un accueil de qualité auprès des enfants, les personnels, avec le syndicat, sollicitent une rencontre auprès de vous.

Au cours de cette Assemblée Générale des personnels, les animateurs sont prêts à renouveler une action si des réponses favorables ne leur sont pas apportées en matière de grilles horaires, de temps de travail et de temps de pause, et ce dans un meilleur délai.

Souhaitant vous rencontrer au plus rapide, recevez, Madame la Conseillère municipale et Monsieur l'adjoint au Maire, nos salutations syndicales.

Pour le syndicat Cgt
Hélène PUYRIGAUD

Secrétaire générale